

Lutte contre la pollution plastique et économie circulaire : La Commission de l'océan Indien et Qualitropic officialisent leur partenariat

Ebène, le 21 octobre 2026 - La Commission de l'océan Indien (COI) et le pôle de compétitivité réunionnais Qualitropic ont procédé à la signature officielle d'un accord de partenariat stratégique. Formalisée par M. Anfani Msoili, Chargé de mission à la COI qui représentait le Secrétaire général Dr Ibrahim Norbert Richard, et Mme Pauline de La Giroday, Secrétaire du bureau de Qualitropic, cette convention marque une étape clé dans la mobilisation des acteurs économiques régionaux. C'était lors du Forum 17 ODD le vendredi 9 octobre 2026 à Saint-Denis de La Réunion par le média économique *Le Journal des Archipels*.

Financé sur une durée de 12 mois (octobre 2026 – octobre 2027) dans le cadre du projet régional ExPLOI (Expédition Plastique océan Indien) soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), ce partenariat avec Qualitropic vise à traiter le problème de la pollution plastique à sa source. Il cible spécifiquement la prévention, la réduction de l'utilisation d'emballages, l'éco-conception, les matériaux biosourcés et le déploiement de systèmes de réemploi et de consigne.

« Si le recyclage en aval est indispensable, la véritable bataille contre la pollution plastique se gagne en amont, dès la conception des produits et le choix des matériaux. À travers le projet ExPLOI et avec le précieux soutien de l'AFD et du FFEM, la COI est fière de s'associer à l'expertise reconnue de Qualitropic pour accompagner les entreprises de nos cinq États membres vers des modèles économiques véritablement circulaires et vertueux », a déclaré Anfani Msoili, Chargé de mission à la Commission de l'océan Indien (COI).

Un plan d'action ambitieux au service des entreprises des cinq États membres

S'appuyant sur l'expertise scientifique et technologique de Qualitropic en bioéconomie, la convention prévoit un déploiement opérationnel structuré autour de trois leviers majeurs pour les entreprises des Comores, de La Réunion (France), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles :

- **Un cycle de 7 ateliers régionaux de montée en compétences** : Organisation de 6 ateliers techniques virtuels et d'un atelier régional en présentiel à Madagascar, favorisant le transfert de technologies, les retours d'expérience et le développement de partenariats commerciaux transfrontaliers.
- **La publication de 3 guides pratiques opérationnels** : Élaboration d'outils méthodologiques dédiés à la réduction des plastiques à la source, à la transition vers des matériaux biosourcés et locaux, ainsi qu'au déploiement de filières de réemploi et de consigne (verre, métal, plastique).
- **L'animation d'une communauté régionale d'éco-innovation** : Structuration d'un réseau dynamique regroupant au moins 100 acteurs économiques (industriels, PME, éco-entrepreneurs, chercheurs) engagés dans des démarches zéro déchet.

« Les déchets, et notamment les déchets plastiques, ne s'arrêtent pas aux frontières : ils circulent d'une île à l'autre. Les solutions doivent donc être régionales. Je suis fière que notre pôle de compétitivité ait été choisi pour animer, aux côtés de la COI, ce réseau régional dédié aux alternatives aux plastiques. Qualitropic, c'est une équipe d'experts et un tissu d'entreprises, d'organismes publics et de centres de recherche. Par cette collaboration, nous voulons créer des opportunités économiques et commerciales, et renforcer les échanges entre les pairs et les experts qui travaillent déjà sur ce sujet. Le mouvement est lancé : nous accompagnons déjà des projets préincubés issus du projet ExplOI », a déclaré pour sa part Pauline de La Giroday, secrétaire du bureau de Qualitropic.

Contact presse

Alexandre Karghoo

Responsable communication et animation des partenariats | ExPLOI

W. : (+230) 59 64 98 10 – alexandre.karghoo@coi-ioc.org | communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

Présente à la signature, Patricia Aubras, directrice régionale de l'AFD, a appelé à ce que ce partenariat ouvre la voie à des effets multiplicateurs :

« Pour que l'économie circulaire devienne une réalité, nous avons besoin de projets bons pour l'environnement, utiles pour les populations et viables économiquement. Je souhaite que cette convention soit bien davantage qu'un acte formel : le point de départ de nouvelles collaborations, de nouvelles entreprises, de nouvelles solutions et, pourquoi pas, de nouvelles filières régionales. Car l'économie circulaire ne consiste pas seulement à fermer la boucle des matières : elle doit aussi nous permettre d'ouvrir de nouvelles boucles de coopération et de création de valeur pour l'océan Indien. »

Qu'est-ce que le projet ExPLOI ?

Le projet ExPLOI (« Expédition plastique océan Indien ») de la Commission de l'océan Indien a pour objectif de mobiliser les institutions publiques, les communautés et les secteurs privé et associatif dans la lutte contre la pollution plastique. Mis en œuvre par la COI, ExPLOI agit à travers la recherche scientifique, l'entrepreneuriat circulaire, la sensibilisation et l'appui aux politiques publiques. Le projet dispose d'un budget de 6,7 millions d'euros, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD - 5,0 M€), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM - 1,7 M€) et la collaboration scientifique de l'IRD, dans quatre pays : l'Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

À propos

Commission de l'océan Indien : Créée en 1982 et formellement établie par l'Accord de Victoria en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont la protection de l'environnement.

Agence française de développement (AFD) : L'Agence française de développement est un établissement public qui met en œuvre la politique de développement de la France. Présente dans plus de 115 pays, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. À Madagascar, l'AFD soutient de nombreux projets dans les domaines de l'environnement, de l'emploi, du développement économique et de la gouvernance, en partenariat avec les institutions nationales et les acteurs de la société civile.

Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) : FFEM est un instrument financier au service de l'environnement mondial et du développement durable. Créé en 1994 par le gouvernement français et promoteur d'innovation en faveur de la protection de l'environnement et du développement socio-économique durable dans les pays en développement, les projets qu'il finance contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions.

Qualitropic: Seul pôle de compétitivité ultramarin labellisé par l'État français, Qualitropic est le moteur de l'innovation en bioéconomie tropicale. Basé à La Réunion, il rassemble entreprises et chercheurs pour développer des solutions durables issues de la biodiversité : agroalimentaire, chimie verte et matériaux biosourcés/emballages éco-conçus dans l'océan Indien.

Contact presse

Alexandre Karghoo

Responsable communication et animation des partenariats | ExPLOI

W. : (+230) 59 64 98 10 – alexandre.karghoo@coi-ioc.org | communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org